



LES FRIGON

BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREEGO,
FREGOE, ,FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 26 - NUMERO 1

HIVER 2019

LIEU D'ORIGINE DE FRANÇOIS FRIGON

1- Cretteville ou Coigny

Pierre Frigon (aff004)



Un grand pas a été franchi dans l'identification du lieu d'origine de François Frigon avec la découverte de trois documents majeurs par le généalogiste français Jean-Paul Macouin. Ce dernier a transmis ces documents à l'historien et généalogiste québécois Marcel Fournier, et au secrétaire de l'Association des familles Frigon, Claude Frigon (aff256). Ces documents sont tirés des archives du notaire Jean Carnot, de Paris¹.

novembre 1686 vantant les qualités chrétiennes de cette dernière, et compatissant à la situation précaire où elle se trouve. Le troisième est une attestation d'authenticité des deux premiers par Mgr François de Laval, évêque de Québec datée du 7 mars 1687.

Le premier document est une attestation de mariage de François Frigon et Marie-Claude Chamois daté du 25 août 1686, et signé par François Dupré, prêtre de la paroisse de Champlain. Le second est une lettre à Marie-Claude du curé de Batiscan, Claude Volant de Saint-Claude, datée du 2

Comment ces documents se sont-ils retrouvés à Paris? Et pourquoi ont-ils dû être authentifiés?

Nous savons depuis longtemps que lors de son procès contre sa mère, Marie-Claude a demandé à la cour, une suspension des procédures le 23 juillet et le 9 août 1686 afin de prouver la validité des documents qu'elle présentait en preuve de son identité.

(Suite page 98)

¹ANF, Minutier central des notaires de Paris, Me Jean Carnot (1667-1710) ET XCI 462, 07.03.1687 : remise d'extrait de mariage et autres pièces. (Cité dans Marcel Fournier, « Découverte généalogique, l'origine du pionnier François Frigon, maintenant connue », *L'Héritage, revue de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières*, vol. 39, no 3, automne 2017, p. 39-40). www.genealogie.org/club/sgmbf/Heritage/V39N3/v39_no3.pdf

Assemblée annuelle - 2019 Retrouvailles 25^e anniversaire

Samedi 24 août

Réunion, visite et exposition à Terrebonne sur l'Île-des-Moulins. Promenade en ponton sur la rivière

Dimanche 25 août

Excursion en autobus dans Lanaudière

Vins, fromages et encore plus

Informations au printemps 2019

SOMMAIRE

Lieu d'origine de François Frigon - I.....	97
2019 - Retrouvailles	97
Le mot du président	99
Une Frigon en religion	99
Lieu d'origine de François Frigon - I.....	100
L'équipe du bulletin	101
Une Frigon en religion	102
Noces d'or Claudette (aff089)	103
Noces de diamant Denise (aff145).....	104

Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des associations de familles du Québec
650, rue Graham-Bell, SS-09
Québec (QC) G1N 4H5

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

(Suite de la page 97)

Voici le texte d'acceptation de la cour de la requête du 9 août. Le texte du 23 juillet est sensiblement le même.

- 42- en requête du 9 août mil six cent quatre vingt six
- 43- a ce qu'attendu la dénégation faite par demoiselle
- 44- Jacqueline Girard, sa mère, d'être sa fille et
- 45- qu'il est certain qu'elle est fille dudit défunt sieur
- 46- Chamois et de ladite **Girard, il lui fut permis d'en**
- 47- **faire preuve tant par titres que par témoins [...]**².

On présume donc que Marie-Claude a envoyé au Canada une requête par un navire en partance pour le Canada au tout début de l'été 1686, ou même avant. Compte tenu du fait que les navires ne venaient au Canada qu'une fois par année, durant l'été, et repartaient à l'automne, on conclut que le certificat rédigé par le prêtre François Dupré, et la lettre du curé de Batiscan signés respectivement à l'été et à l'automne 1686, sont arrivés à Paris à la fin de l'automne. Puis Mgr de Laval, qui était à Paris « pour les affaires de son église », en atteste l'authenticité le 7 mars 1687 devant le notaire Carnot, « au séminaire des missions étrangères rue du Bacq » à Paris.

Voilà qui explique pourquoi ces documents se sont retrouvés en France et ont été authentifiés par Mgr. De Laval. Par ailleurs, nous savons que François Frigon s'est adressé au même moment à madame Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, ancien procureur général de la Nouvelle-France, pour qu'elle atteste que la mère de Marie-Claude savait parfaitement que cette dernière était en Nouvelle-France. Ce que Anne Gasnier fait devant notaire le 5 novembre 1686³. Ce document très probablement été envoyé à Marie-Claude avec les autres.

Mais la question essentielle ici, est la découverte du lieu de résidence des parents de François Frigon mentionné dans le certificat de mariage retrouvé à Paris :

...Francois Frigon fils de	<i>Francois Frigon fils de</i>
de défunt Yves frigon et de	<i>deffunt Yves Frigon et de</i>
Marguerite Féré ses	<i>Marguerite Féré ses</i>
père et mère de la paroisse	<i>père et mère de la paroisse</i>
de Saint-Vandrille du	<i>de Saint-Vandrille du</i>
village de Franquetot	<i>Village de Franquetot</i>
diocèse de Coustances en	<i>Diocèse de Coustances en</i>
Basse-Normandie...	<i>Basse-Normandie</i>

Les parents de François habitaient donc la paroisse de Saint-Vandrille, diocèse de Coutances. Vérifions ces informations.

(Suite page 100)

²Archives nationales de France, Section ancienne, Parlement de Paris, X^{3b} 1662, *Sentences*, Requêtes du Palais, 21 juin 1688. Document original et transcription fournis par Hélène-Andrée Bizier.

³Notaire François Genaple, Québec.

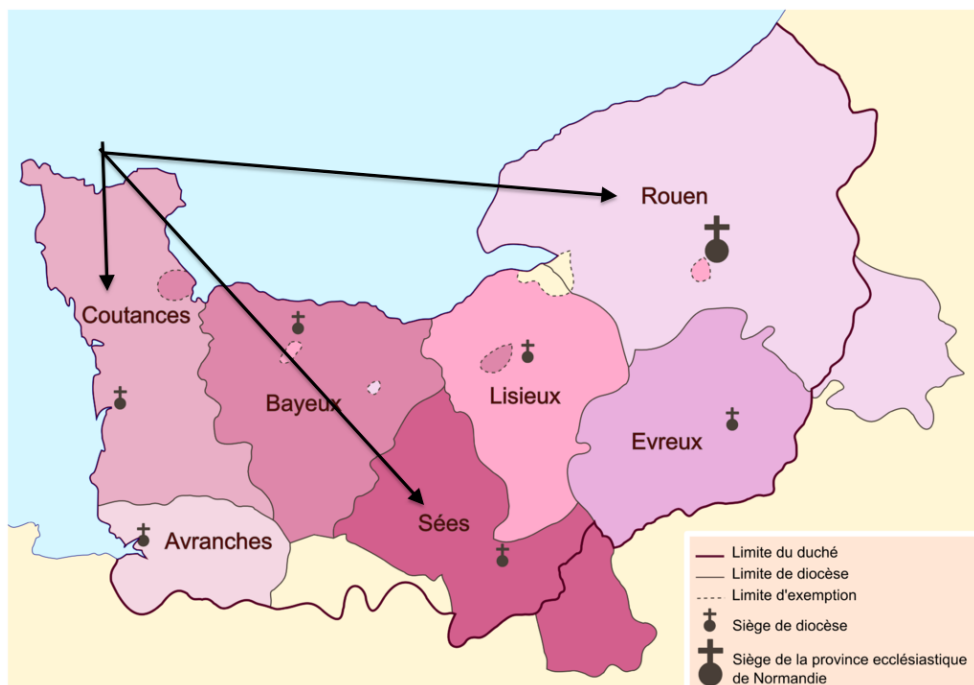
(Suite de la page 98)

Paroisse de Saint-Vandrille

Saint-Vandrille (ou Saint-Wandrille) était populaire en Normandie depuis le septième siècle. Il était vénéré pour son travail d'évangélisation de la région rouennaise, encore païenne à son époque, et pour la fondation en 649, dans le diocèse de Rouen, du monastère bénédictin qui portera plus tard son nom⁴.

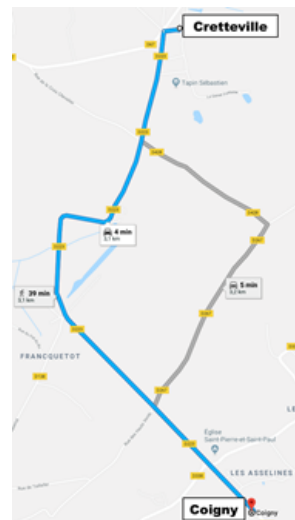
Il ne semble pas y avoir eu de paroisse Saint-Vandrille dans le diocèse de Coutances. Par contre, deux autres paroisses en Normandie portaient aussi ce nom; une dans le diocèse de Rouen, et l'autre

dans celui de Sées (Sééz). Voyons ce qu'en dit un dictionnaire géographique et historique du 18^e siècle : « Saint-Vandrille [...], paroisse, en Normandie, diocèse, parlement & Intendance de **Rouen**, élection & sergenterie de **Caudebec**. Cette paroisse est comptée pour un feu privilégié & pour 85 feux taillables⁵. Au reste, on évitera de confondre la paroisse dont il est ici question avec une autre de même nom, située également en Normandie, mais au diocèse de **Sééz**, intendance & élection d'**Alençon**. C'est dans cette dernière paroisse, & non dans la première que la rivière de Rille prend sa source. Dans l'étendue de la paroisse de Saint-Vandrille de Caudebec, il y a une fameuse Abbaye de l'ordre de Saint-Benoit [...] ⁶».



Trois lieux possibles pour la paroisse de Saint-Vandrille dans l'ancienne province ecclésiastique de Normandie subdivisée ici en ses diocèses⁷.

Par ailleurs, des plaques sur un mur de l'église Notre-Dame de Cretteville démontrent une dévotion pour Saint-Vandrille dans cette paroisse. Selon Jean-Paul Macouin, Saint-Vandrille serait l'ancien nom de l'église de Cretteville⁸.



[Trois kilomètres séparent Coigny de Cretteville](#)



<https://www.eglisesenmanche.com>

(Suite page 101)

⁴Saint-Wandrille : https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint_Wandrille

⁵Feu taillable : un feu est l'habitation d'une famille ; taillable : qui est sujet à l'impôt appelée la taille.

⁶Dictionnaire géographique, historique, et politique des Gaules et de la France, Les Librairies associées, Paris, 1761.

https://books.google.ca/books?id=OPA2c3XRzxAC&pg=RA1-PR13&lpg=RA1-PR13&dq=%22Paroisse+de+saint-vandrille%22+France&source=bl&ots=Z41MIrX2N&sig=QUfn8c0rT6f9z1WQMDs5h-d-cwA&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewi5psCXs_vXAhVFz2MKHfNXDSQQ6AEIKTAA#v=snippet&q=%22Saint-vandrille%22&f=false

⁷Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dioc%C3%A8se_de_Coutances#/media/File:Provinceecclésiastique

⁸Lettre du 24 juillet 2017 envoyée par Jean-Paul Macouin à Claude Frigon (aff256), secrétaire de l'Association des familles Frigon.

(Suite de la page 100)

Le village de Franquetot

Le « village de Franquetot » quant à lui fait indéniablement référence au fief de Franquetot, qui est « assis en la paroisse de Quetreville (alias Cretteville) et de Coigny-en-Bauptez »⁹. L'existence de ce fief remonte au Moyen-Âge. Même si la paroisse de Saint-Vandrille ne semble pas exister dans le diocèse de Coutances, l'emplacement du « village de Franquetot », lui, se trouve sans conteste situé dans ce diocèse. Ce qui amène à ne pas prendre au pied de la lettre la mention « paroisse de Saint-Vandrille » dans l'acte de mariage.

Les archives et la famille de François Frigon

Pour ce qui est du lieu exact de naissance de François Frigon, il est peu probable qu'on trouve un jour les registres de naissance, mariage et décès de Coigny et de Cretteville pour les années 1650, années probables de naissance de François Frigon. En effet, Jean-Paul Macouin ainsi que le service des Archives départementales de la Manche nous ont informés qu'aucun registre paroissial ou d'état civil antérieur à ceux qui sont présentement sur le site Web des archives départementales¹⁰. C'est-à-dire que le registre le plus ancien de Cretteville date de 1744, et Coigny, de 1696. Nous ne pourrions donc rien y trouver sur François Frigon. Noter que nous

avons systématiquement consulté tous les registres de Cretteville et Coigny du site Web des archives départementales pour trouver des Frigon. Déjà nous avons fait quelques trouvailles dont vous serez informés dans des textes à venir.

Un espoir de trouver des informations sur la famille de François Frigon subsiste, malgré tout. En effet, monsieur Macouin mentionne qu'il existe des actes notariés de mariage ou de transactions aux archives de la Manche, à Saint-Lô. Cependant, ces archives n'ont pas encore été numérisées.

En conclusion

Nous savons avec certitude que François Frigon et Marie-Claude Chamois ont été mariés le 6 novembre 1670 par « un prêtre du séminaire de Québec faisant fonction de curé de la côte de Batiscan »¹¹, que François a été inhumé dans la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan le 13 mai 1724, à l'âge d'environ 75 ans¹², et qu'au moment de son mariage avec Marie-Claude, ses parents, Yves Frigon et Marguerite Féré, habitaient soit à Cretteville, soit à Coigny, ou entre les deux puisqu'ils vivaient dans ce qu'on appelait à l'époque « le village de Franquetot ». Il est plus probable que ce soit Cretteville puisque le Château de Franquetôt était situé sur le territoire de cette localité.

⁹Notices, mémoires et documents publiés par la société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, volume 16, Saint-Lo, 1898, p. 128.. <http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&query=%28gallica%20all%20%22bpt6k486565w%22%29&suggest=0>

¹⁰<http://www.archives-manche.fr/> . Dans la page d'accueil, sélectionner la section « Les archives numérisées... ». Puis « Recherche dans les registres paroissiaux et d'état civil ». Dans le moteur de recherche, taper Cretteville, ou Coigny dans la case « Nom de commune », cliquer sur « Chercher », puis dérouler la page vers le bas pour accéder aux registres.

¹¹Certificat de Mariage : ANF, notaire Jean Carnot, *op. cit.* Voir aussi : *Sentences*, Requêtes du Palais, 21 juin 1688 *op. cit.*

¹²PRDH, vol. 4, p. 116, sépultures, paroisse Saint-François-Xavier-de-Batiscan.

Responsable du comité du bulletin et du montage

- François Frigon (aff130)

Rédaction et révision des textes en français

- Pierre Frigon (aff004)
- Lucie Frigon-Caron (aff056)

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Claire Renaud-Frigon (aff279)

Assistée par:

- Jacques Frigon (aff104)